



## FICHE TEMOIGNAGE : VITICULTURE

DOMAINE PIERRE CHAUVIN  
PAUL-ERIC CHAUVIN (36 ANS) ET  
PHILIPPE CESBRON (45 ANS)

→ RABLAY SUR LAYON (49)

- Surface : 15 ha
- Date d'installation : 1993
- Date de conversion : 2005
- 2 UTH + 1,5 UTH  
salariés saisonniers

**Avez-vous un ou deux conseils  
ou recommandations à transmettre  
à des producteurs qui veulent  
s'engager en bio ?**

Pour les exploitations viticoles ayant une  
bonne maîtrise technique, c'est une  
démarche accessible économiquement.

Il ne faut pas hésiter à s'engager en bio  
d'autant plus que des aides à la conversion  
sur les cinq premières années sont  
accordées (350 € / hectare / an).



### **Pourquoi avez-vous fait la démarche de la conversion vers la Bio ?**

Nous avons progressivement évolué d'une démarche en lutte intégrée  
régie par un cahier des charges précis (Terra Vitis), vers la production  
biologique à partir de 2005. La marche à franchir n'était pas très haute  
et la production biologique nous semblait plus compréhensible vis à vis  
du consommateur et plus engagée vis à vis du respect de  
l'environnement et du terroir.

### **Quels sont les gros changements techniques sur votre domaine depuis le passage en bio ?**

Nous nous sommes équipés en matériel spécifique afin de travailler  
mécaniquement la terre. Pour les traitements phytosanitaires, les  
produits employés en culture biologique (produits de contact unique-  
ment) nécessitent une vigilance et une observation de la vigne accrue.

### **Etes-vous satisfaits de vos résultats économiques depuis le passage en bio ?**

En matière de vente, c'est difficile de les chiffrer pour le moment, car  
nous sommes toujours en cours de conversion : nos vins ne sont donc  
pas encore certifiés « AB ». Nous constatons tout de même un intérêt  
très positif de la part de nos clients pour notre démarche, et nous  
sommes confiants sur le potentiel de vente à l'export. En matière de  
coût de production, nous constatons une hausse sur les charges de  
main d'œuvre, mais une baisse sur les coûts de fournitures de produits  
phyto.

→ [www.biopaysdelaloire.fr](http://www.biopaysdelaloire.fr)

Coordination Agrobiologique des Pays de la Loire

Tél. 02 41 18 61 40

[cab@biopaysdelaloire.fr](mailto:cab@biopaysdelaloire.fr)